

DES MUSÉES LOCAUX ET DE LA CONSERVATION DES BIENS CULTURELS

par Rose-Claire Schüle, Crans-sur-Sierre

Depuis 1950 environ, dans toute la Suisse, nous assistons à un appauvrissement progressif de notre patrimoine culturel et à la destruction regrettable de « biens culturels », mobiliers et immobiliers. Le sol lui-même et les richesses archéologiques qu'il recèle sont menacés par les besoins croissants de l'économie : il faut bien construire des bâtiments nouveaux, ouvrir des routes, implanter des gares de triage et des aéroports, mettre en exploitation de nouvelles carrières et gravières.

Qu'en est-il du Valais, de ce canton qui vit plus intensément encore que le reste de la Suisse cette ouverture nécessaire vers l'avenir et le modernisme, de ce canton qui plus longtemps que d'autres était resté attaché à une économie traditionnelle et séculaire ?

Après la dernière guerre, un retard économique considérable restait à combler. La construction des grands barrages hydro-électriques, l'implantation d'industries nouvelles ainsi qu'un essor réjouissant du tourisme créèrent les conditions matérielles pour un changement du mode de vie. L'assainissement de l'habitat rural et montagnard, avec l'installation d'un confort modeste mais indispensable, fut une des premières phases de cette mutation ; elle nous intéresse tout particulièrement ici. Mais d'autres étapes suivirent : une nouvelle loi scolaire ouvrant la voie à une meilleure formation de la jeunesse, de meilleures communications avec la plaine, qui ont sorti de leur isolement les villages des vallées latérales, etc.

Ce passage de l'ancienne économie agricole à une économie industrielle et touristique offre aussi quelques aspects moins réjouissants. Le vent de réformes qui secoue actuellement le Valais, lui fait accomplir un saut, souvent sans transition, d'un mode de vie ancestral à ce style moderne, ouvert à toute influence, mais aussi uniformisé, anonyme, parce que international.

Il suffit de regarder les bâtiments qui composent aujourd'hui les villages valaisans. Des demeures ancestrales, primitives certes, mais pleines de chaleur et de tradition, voisinent souvent avec des « villas », en plots de béton, qui pourraient se trouver dans la banlieue de Paris ou de New York. Nous nous gardons bien de généraliser. En effet, l'âge seul

ne confère pas à un édifice des titres de noblesse. Et des réalisations modernes et valables ont parfois remplacé des bâtiments que l'ami du passé le mieux intentionné ne pouvait estimer dignes de conservation. Mais il faut le dire aussi : des fautes irréparables ont été commises là où la spéculation et le désir de rentabilité n'ont pas tenu compte de la valeur, esthétique ou historique, que représentait un bâtiment ou un groupe de bâtiments particulièrement bien équilibré, valeur culturelle qu'il aurait fallu conserver.

Dans nos villages et hameaux, le recul de l'agriculture entraîne l'abandon des bâtiments d'exploitation devenus inutiles : granges-écuries, raccards, greniers, moulins, foulons, etc. Pourquoi entretenir ces ruraux qui ne servent plus à rien et qui, bien souvent, n'ont aucune beauté particulière aux yeux de ceux qui les ont toujours vus ? Sans doute, ces bâtiments sont voués à la destruction dans un avenir plus ou moins proche. Leur agonie est lente et douloureuse : quoi de plus triste qu'un magnifique raccard que chaque hiver laisse un peu plus démantelé ? On ne pourrait donc que se féliciter si les citadins ou les habitants d'autres cantons s'intéressent à ces témoins d'un passé qui les charme parce qu'il contraste avec leur propre milieu et leur style de vie. Ce sont eux qui ont sauvé dans nos villages nombre de vieilles maisons et qui les ont restaurées tout en leur laissant, du moins à l'extérieur, leur caractère propre. Mais ce sont également des citadins, avec leur amour pour les objets rustiques, authentiques ou faux, qui poussent les antiquaires à écumer le Valais et, depuis de longues années déjà, à le dépouiller d'une partie de son patrimoine culturel et artistique. Quand le Valaisan était pauvre, il avait besoin des quelques sous qu'on lui offrait pour sa channe ou sa vaisselle d'étain, pour son bahut ou pour sa marmite d'airain. Qui oserait lui en faire grief ? Mais plus tard, lorsque l'argent ne fit plus si cruellement défaut, un certain mépris des vieilles choses s'installa dans l'esprit de nos gens, souvent tentés par l'envie de vivre « comme ceux des villes ». Combien de petits tableaux naïfs, de peintures sous-verre et d'anciennes sculptures cédèrent la place à la gravure polychrome et criarde, au plâtre de St-Sulpice ? Ce mépris de tout ce qui était « vieux » entraîna même les gens à jeter ou à brûler des objets que nous considérons aujourd'hui comme de véritables chefs-d'œuvre de l'art populaire ou du moins comme des témoignages de l'ingéniosité de ceux qui les ont façonnés.

Il nous semble que ce mépris du passé dépasse actuellement son point culminant et qu'on commence à adopter une attitude plus nuancée en

face des «bienfaits» du modernisme. Il est vrai que, depuis des années déjà, des hommes avertis, amoureux de leur pays et de son passé, se sont élevés contre ce massacre du patrimoine valaisan. En maints endroits, on a réussi à sauver de l'abandon ou de la destruction un bâtiment qui mérite d'être conservé (je cite pour mémoire la chapelle de St-Michel de Haute-Nendaz, celle de Corin, etc.). D'autres ont constitué des collections d'objets de jadis, de peintures ou d'outils. Le canton lui-même a réuni des collections intéressantes dans les musées cantonaux.

Mais il a fallu attendre ces toutes dernières années pour constater un vrai contrecourant. Des sociétés, des groupements privés, des communes décidèrent dans nombre de localités de sauvegarder ce qui pouvait encore être sauvé de cette image de la vie d'autrefois qui disparaît si rapidement. Mais pourquoi donc garder ces «vieilleries» et se tourner vers le passé au lieu de regarder vers l'avenir? Parce que ces témoins du passé nous permettent de comprendre le Valais de naguère et d'autrefois qui reste la racine vivante du Valais actuel. Citons à l'appui de cette opinion l'ethnologue parisien Leroi-Gourhan: «Il est indispensable de conserver l'image des institutions qui s'effacent parce qu'elles correspondent à la troisième dimension du fait humain, dimension dans le temps sans laquelle la signification de la société du présent échapperait.»¹

Incontestablement, les objets, les outils, les menus ustensiles de la vie quotidienne forment une partie importante de cette image des institutions du passé. Ce sont eux qui, à côté des bâtiments qui subsisteront et des traditions que nous aurons préservées de l'oubli, permettront aux générations à venir de se représenter ce qu'a été la vie du passé. Ce sont eux qui permettront aux savants et aux chercheurs, qu'ils soient archéologues, ethnologues, historiens ou sociologues de reconstituer les divers aspects d'une civilisation disparue.

L'intérêt historique, ethnologique et folklorique de ces objets de tous les jours échappe souvent à ceux qui ne sont pas du métier. Leur intérêt reste d'ailleurs limité lorsqu'ils sont isolés, tout comme un mot séparé de son contexte perd une partie de son sens. Ils ne prennent toutes leurs dimensions que lorsque, par un regroupement, ces témoins du passé s'éclairent mutuellement, grâce à une présentation d'ensemble qui définit ou suggère la fonction de chaque ustensile. La meilleure manière

¹ Dans la préface de G. Berthoud, «Changements économiques et sociaux de la montagne: Vernamiège en Valais.» Berne 1967.

de regrouper ces objets, ce serait évidemment leur cadre naturel, c'est-à-dire un hameau entier ou au moins un groupe caractéristique de bâtiments d'habitation et d'exploitation qui permettrait de montrer chaque objet à sa place naturelle. Solution fort coûteuse et difficile à réaliser ! Comme elle n'a pu être envisagée nulle part jusqu'à ce jour, la solution du musée local se présente tout naturellement à l'esprit.

Nos musées locaux les plus anciens se trouvent à Vouvry, à Monthey, aux Haudères, à Saas-Fee et à Zermatt¹ (nous ne parlons pas des musées cantonaux, à Sion, qui ne procèdent pas de l'initiative privée). En 1966, on a ouvert au public celui d'Isérables, en 1967, le musée du Val d'Anniviers à Vissoie ; Saxon suivit en 1968. A Hérémente, une belle collection d'objets est réunie et attend d'être aménagée de manière définitive. Le musée de Fiesch est en voie d'achèvement. Kippel, Brigue et Zinal sont en pleine élaboration. Des projets plus ou moins proches de la réalisation se font jour à Bellwald, au Châble, à Lens, à Liddes et à Nendaz. Dans d'autres endroits, on a constitué des collections spécialisées : art sacré à Münster, musée vigneron au château de Villa sur Sierre, objets historiques concernant la communauté villageoise à Chalais, une salle groupant tout ce qui a trait aux sociétés locales à Bramois.

La constitution de tant de musées et de collections locales se justifie-t-elle ? N'est-il pas inutile de rassembler des objets, toujours plus ou moins les mêmes, dans plusieurs localités d'un canton au lieu de les réunir dans un musée cantonal voire national ? Il y a trois aspects à considérer quand on parle de musées locaux, aspects qui justifient ces entreprises : l'aspect local et sentimental, l'aspect scientifique et l'aspect touristique.

Aspect local : le musée local permet de conserver sur place et généralement dans leur entourage naturel (on ne saurait insister trop sur ce détail), les objets de la vie quotidienne d'un village ou d'une vallée entière. Les gens qui ont gardé quelques vieux objets par attachement sentimental — souvent ils ont vu leurs ancêtres s'en servir encore — les confient plus volontiers au musée local qu'à un grand musée tel que le Musée national : si les objets restent sur place, ce lien sentimental n'est pas rompu. L'un ou l'autre propriétaire se demandera aussi ce que deviendraient ces objets s'il venait à mourir ; il souhaitera que ce qu'il a conservé avec amour ne soit pas dispersé ni dilapidé. En les dépo-

¹ Qui est avant tout un musée alpin.

sant au musée local, il aura la certitude qu'ils seront conservés. Le musée local, par sa seule existence, devient point de cristallisation : on sait à qui confier les objets qu'on veut mettre à l'abri de la destruction.

En outre, le musée local est une source d'enseignement et d'enrichissement pour les habitants du lieu-même et surtout pour les écoliers. Quel enfant en effet saura, d'ici une dizaine d'années, quel était le dur travail du paysan de montagne, si aujourd'hui déjà il ne sait plus guère ce qu'est une broie, une hotte, un fléau ou un fossoir ? C'est la leçon de choses que lui offre le musée qui lui donnera un respect plus grand du passé de son village. Il est étonnant, et fort réjouissant, de constater dans certains villages que c'est la génération des gens de vingt à quarante ans qui est la plus consciente de cette valeur intrinsèque du musée local.

Intérêt scientifique : les ethnologues, les dialectologues et les sociologues attribuent une grande importance aux collections, qu'ils souhaitent aussi complètes que possible, des témoins matériels d'un mode de vie qui disparaît ou a déjà disparu. Détail capital pour leurs études des courants de civilisation : le musée local leur offre des objets localisés avec exactitude et souvent datés ; tout comme un herbier sans dates ni indications précises du lieu de la cueillette est sans valeur pour le botaniste, l'ethnologue ne sait que faire d'une « charrue valaisanne » ou d'une « crémaillère suisse ». En outre, il trouve souvent dans le musée local plusieurs exemplaires d'un même ustensile ; richesse nullement superflue, mais instructive au contraire, parce que la comparaison des variantes d'un objet permet de mieux en déterminer le type qui est caractéristique pour tel endroit et l'évolution qu'il a subie au cours des temps.

L'intérêt touristique des musées locaux n'échappe à personne : ils constituent une attraction et un but d'excursion. Les touristes qui séjournent dans le village ou dans les environs et qui aimeraient mieux connaître la région de leur choix, visitent avec plaisir ces collections : dans ce contact avec les témoins d'un passé encore tout récent, dans le contact personnel avec le gardien du musée qui connaît son pays, ils trouvent réponse à bien des questions qu'ils se sont posées. Au fur et à mesure que nos villages perdent leur cachet, c'est dans un musée (et pas seulement au carnotset) que les étrangers peuvent trouver ce vieux Valais pittoresque dont ils sont si friands.

Si l'intérêt des musées locaux est indéniable, il serait injuste, d'autre part, de ne pas mentionner les problèmes qu'ils soulèvent. Difficultés de

présenter les objets de façon moderne, aérée et attrayante, par faute de place en général, mais aussi par la méconnaissance des progrès remarquables que l'art d'exposer a faits au cours des derniers trente ans. Difficultés d'organisation aussi et de financement : là où la commune ou la bourgeoisie prend le musée à sa charge, la question du local ou des locaux se résoud assez facilement ; les initiateurs privés, au contraire, doivent parfois consentir à beaucoup de sacrifices personnels. Un problème crucial est celui du gardiennage et de l'avenir du musée. En effet, aussi longtemps que l'initiateur ou l'un des initiateurs peut s'en occuper, le musée vit, progresse, se développe, les visites sont bien conduites et commentées. Le jour où cette personne vient à disparaître, il est souvent difficile de la remplacer par un conservateur ou un guide qui ait la même compétence et le même enthousiasme. Le musée stagne alors, les objets se couvrent de poussière, parfois c'est la fermeture (cela a été le cas à St-Maurice par exemple). Ajoutons que les frais d'entretien et d'assurance sont élevés, les entrées minimales : ce manque de rentabilité, sur le plan matériel, risque de décourager les responsables lorsqu'ils discutent de l'avenir du musée. Faut-il dès lors chercher l'appui de l'Etat ? Et sous quelle forme peut-on l'envisager ? C'est à ces questions que nous essayons de répondre dans la suite.

☆ ☆ ☆

N'oublions pas que nos musées locaux sont dus à l'initiative privée. Aucune disposition légale ne les oblige à se soumettre à un contrôle cantonal quelconque. Il en serait autrement, sans doute, le jour où l'Etat — à supposer qu'il le fasse — leur accorde une aide financière, pour leurs achats, leurs locaux, leur organisation ou pour leur fonctionnement. Le canton se réserverait alors un droit de regard, et ce droit s'exercerait tout naturellement par la direction des Musées cantonaux. Ce ne sont là qu'hypothèses puisqu'aucun de nos musées encore n'a demandé une aide financière à l'Etat. Mais on doit souhaiter dès aujourd'hui que le directeur des Musées cantonaux ou un autre délégué de l'Etat, qu'il désignerait, ait des contacts suivis avec les responsables des musées locaux.

Or la valeur scientifique et documentaire de ces collections locales, que nous avons définie ci-dessus, intéresse encore un autre service de l'Etat : les Archives cantonales. Leur mission est de conserver pour les générations à venir tous les documents qui permettent de reconstituer la vie et l'histoire du pays, aussi bien dans ses aspects politiques et juridi-

ques que culturels et folkloriques. Comme nous disposons aujourd'hui de moyens de conservation autres que le seul papier, il faut se libérer définitivement de cette image vieillie qui fait des Archives cantonales un dépôt de papiers et de parchemins. L'historien de demain travaillera également sur les photographies et films, avec les enregistrements sur disques et bandes magnétiques que nous aurons pris soins de conserver. Tout en étant conscients de ces exigences nouvelles (depuis bien des années, ils ont acheté par exemple des fonds de photographies anciennes), les responsables des Archives cantonales n'ont pu développer systématiquement ces travaux d'un genre nouveau, jusqu'à cette année. Au printemps 1969, sur proposition de l'archiviste cantonal, à la demande du chef du Département de l'instruction publique ensuite, le Conseil d'Etat a créé un poste (à mi-temps) d'ethnologue attaché aux Archives cantonales. Celui-ci a pour tâche de créer et de développer un service de documentation ethnologique concernant le Valais ou, en d'autres mots, de créer un instrument de travail pour les chercheurs, spécialistes et amateurs, qui s'intéressent aux traditions valaisannes sous toutes leurs formes. On sait que ces traditions déclinent, se perdent ou se modifient; un ancien état de choses, qui n'a que peu changé durant des siècles, disparaît sous nos yeux: c'est le dernier moment aujourd'hui pour en sauver le souvenir.

Il est prévu d'établir un fichier central de documentation ethnographique et folklorique pour le Valais. Une première étape du travail comprend d'une part la mise en valeur des quelque vingt mille photographies et diapositives que possèdent les Archives cantonales, de l'autre l'inventaire de tous les objets qui se trouvent dans les musées locaux.

Les photographies anciennes nous ont conservé une foule de données qui intéressent l'ethnologue, le géographe, le technologue et d'autres chercheurs: aspects des villages il y a 50 ans, formes traditionnelles de bâtiments, fêtes, costumes, bisses, travaux du paysan et de l'artisan, etc. Tous les détails intéressants sont transcrits sur fiches et classés par ordre de matières.

Quant aux objets des musées locaux, nous avons commencé à en dresser un inventaire scientifique. Chaque ustensile fait l'objet d'une ou de plusieurs fiches qui, outre la photographie, en donnent les caractéristiques indispensables: son nom en patois ou en français local, le matériau, ses dimensions, une description de son utilisation, l'indication du lieu de fabrication, si possible, ou de l'endroit où on a eu coutume de

l'acheter. Dans notre Valais bilingue, il nous a semblé naturel de rédiger en allemand toute fiche concernant un musée du Haut-Valais, en français celles du Valais romand. Comme toutes les fiches sont classées par ordre de matières, selon un système qui a fait ses preuves au Musée national, notre fichier donnera aux chercheurs une vue d'ensemble sur le Valais. Préoccupation d'autant plus justifiée que, si la Raspille forme une limite de langues et peut-être de mentalités, en aucun cas, elle n'est une limite marquante dans les domaines du folklore et de l'ethnographie. Ce fichier des Archives cantonales jouera aussi son rôle dans la campagne de la « conservation des biens culturels ». En effet, si par malheur un musée local venait à disparaître (incendie, etc.), ces fiches en garderaient le souvenir sous une forme qui sera encore utile à la recherche scientifique. Dans les phases de travail ultérieures, on prévoit d'inventorier les objets d'intérêt ethnologique et folklorique qui se trouvent en possession des communes, des bourgeoisies et des paroisses, en particulier le mobilier traditionnel des anciennes cures, des maisons communales ou bourgeoises, etc. Pour autant que les propriétaires s'y prêtent, il serait souhaitable d'établir en outre des fiches concernant des objets valaisans de collections privées.

Voici enfin d'autres apports à notre fichier central. On y incorporera, bien entendu, toute indication de nature ethnographique ou folklorique qui a été relevée, ou qui le sera encore, dans la masse inépuisable des documents conservés aux Archives cantonales et dans les publications traitant du Valais. Et chaque fois que l'occasion se présentera, nous n'hésiterons pas à recueillir nous-mêmes, dans la tradition encore vivante, des éléments menacés de disparition. Le champ de l'enquête ethnographique est vaste; il faudra faire appel aussi au photographe, au technicien de l'enregistrement.

Ce plan d'un fichier central de documentation a été établi en accord avec le Musée national de Zurich et le Musée suisse de folklore à Bâle; il bénéficie de l'appui d'ethnologues de renom et de professeurs d'université. Les avantages qu'offre un tel instrument de travail ethnologique sont évidents: les chercheurs sauront désormais où trouver les documents valaisans qui les intéressent. L'ethnologue par exemple qui étudie les instruments aratoires, peut retrouver, groupés dans notre fichier, les renvois à toutes les charrues, bèches, etc., figurant dans les musées locaux valaisans; d'après nos fiches, il pourra faire une première sélection et se rendre ensuite dans les musées, pour étudier les objets qui auront retenu son attention.

Les expériences que nous avons pu faire jusqu'à ce jour en inventariant les trésors de quelques musées locaux, sont très encourageantes. Manifestement les conservateurs ont apprécié les contacts établis avec les Archives cantonales, ils ont témoigné un réel intérêt au travail d'inventaire, aux discussions sur tel ou tel objet, au travail du photographe. Parfois, nous avons pu leur suggérer de combler des lacunes, de regrouper autrement tel ensemble, etc. Il nous semble que cet aspect de notre travail peut encore être développé. Que les responsables des musées locaux sachent donc qu'ils peuvent désormais s'adresser aux Archives cantonales pour tout problème ethnographique ou folklorique!



Après cette description du service de documentation qui vient d'être créé et qui, de ce fait, devait être présenté au public valaisan, revenons au problème plus général de la « conservation des biens culturels ». Que fait le Valais dans ce domaine qui est d'une grande actualité, non seulement à cause de l'évolution rapide qui bouleverse nos vallées, mais aussi, hélas, à cause de la situation internationale dangereusement menaçante? Voici un tableau succinct des services cantonaux et des autres organismes qui participent à ce travail de conservation qui est en même temps un travail de mise en valeur :

1. Conservation des imprimés de tous genres, y compris cartes et gravures: Bibliothèque cantonale, Musées cantonaux.
2. Conservation de manuscrits de tous genres: Archives cantonales.
3. Conservation de photographies: Musées cantonaux, Archives cantonales, Service des monuments historiques.
4. Conservation d'objets artistiques: Musées cantonaux.
5. Conservation d'objets ethnographiques, folkloriques, archéologiques et historiques: Musées cantonaux, musées locaux.
6. Documentation ethnographique et folklorique: Archives cantonales, Société suisse des Traditions populaires.
7. Conservation de monuments et de documents s'y référant: Service des monuments historiques, archéologue cantonal, architecte cantonal, Heimatschutz, Office des « Monuments d'art et d'histoire — Kunstdenkmäler » (auprès des Archives cantonales), Société suisse des Traditions populaires (section « Etude de la maison paysanne »: par les Archives cantonales).

8. Conservation d'enregistrements: Radio Suisse romande Lausanne, Archives cantonales.
9. Conservation de documents patois: Glossaire des patois de la Suisse romande à Lausanne; Archives cantonales.

Nombreux sont donc les organismes qui travaillent à la conservation des biens culturels. Voilà une constatation réjouissante, mais un peu inquiétante aussi. On vient à se demander, en effet, si la simple juxtaposition de tous ces efforts garantit une action d'ensemble et concertée, qui semble nécessaire dans l'accomplissement de cette tâche importante. Tous les services cités disposent-ils seulement des bases légales et matérielles indispensables pour une activité efficace?

Mais ce ne seront pas des considérations juridiques ou financières qui formeront notre conclusion. Nous aimerions lancer un appel aux lecteurs valaisans de ce Bulletin, à ceux surtout qui portent un intérêt à ces témoins du passé que nous avons évoqués. Trop de choses — bâtiments, objets, documents de toute espèce — ont déjà disparu: il faut arrêter ce gaspillage. Quel que soit le problème de conservation qui se pose à vous, vous saurez où vous adresser pour obtenir aide et conseil.